

12 MAI/76
DOCS e3

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 19.
(Hebdomadaire)

le 12 mai 1976

“Une stratégie de l'énergie pour le Canada: politiques d'autonomie”	1
Nouveau satellite pour 1978	2
Un film canadien remporte un Oscar	3
Visite du SEAE en République fédérale d'Allemagne et en Autriche	4
Le 200 ^e anniversaire du Théâtre national de l'Autriche au CNA	4
Le prix Belgique-Canada à la romancière québécoise Marie-Claire Blais	5
Le Canada participe à la CNUCED IV à Nairobi	5
Accord de coopération Canada-Espagne sur l'énergie nucléaire	5
Visite du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République populaire du Bénin	6
Renouvellement d'un accord de pêche entre le Canada et les États-Unis	6
Nouvelles brèves (Éducation)	6

“Une stratégie de l'énergie pour le Canada: politiques d'autonomie”

Le Canada s'est fixé un objectif d'autonomie énergétique à atteindre d'ici dix ans, et le plan à suivre est exposé dans la publication intitulée Une stratégie de l'énergie pour le Canada: politiques d'autonomie, qui fut déposée à la Chambre des communes, le 29 avril, par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie.

“Cette stratégie est conçue de façon à minimiser la dépendance du Canada à l'égard des sources d'énergie importée, tout en nous assurant un avenir énergétique le plus autonome possible, fondé sur les sources d'énergie internes et sûres”, a commenté M. Gillespie.

Un des principaux objectifs du plan est d'élever les prix domestiques du pétrole et du gaz naturel aux niveaux des prix internationaux. En 1973, on a établi des contrôles sur les prix du pétrole au Canada, alors que les prix internationaux ont commencé à monter. Les prix mondiaux sont aujourd'hui cinq fois plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a trois ans. Les prix canadiens, gelés à 3,60\$ le baril, furent portés à 6,50\$ en 1974, et à 8\$ en juillet dernier, c'est-à-dire à un prix inférieur d'environ 4,60\$ par rapport au niveau international.

Voici les points saillants du Livre bleu sur la politique énergétique du gouvernement.

L'autonomie énergétique signifie la diminution de la vulnérabilité des Canadiens, face à des changements arbitraires des prix ou des sources d'approvisionnement de l'énergie importée. Afin de devenir autonomes, les Canadiens devront réduire le taux de croissance de leur demande énergétique et accélérer la découverte de nouvelles sources internes d'énergie ainsi que de nouvelles méthodes de production, de distribution, de conversion et d'utilisation.

Nous devons payer des prix qui se rapprochent davantage des prix internationaux afin de promouvoir ces activités. La consultation fédérale-provinciale ainsi qu'une collaboration constructive seront essentielles, de même que des initiatives gouvernementales en matière de politiques énergétiques comme dans le domaine des économies d'énergie.

Une stratégie de l'énergie pour le Canada: politiques d'autonomie décrit, à l'aide de scénarios, certaines perspectives énergétiques de remplacement dont les Canadiens devront peut-être considérer l'utilisation dans les 15 prochaines années. Elle traite d'un

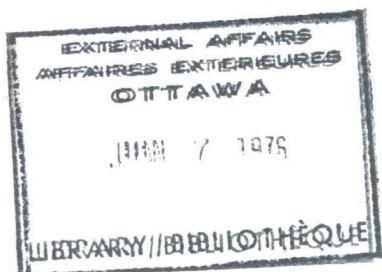
certain nombre de difficultés que comportent ces scénarios et expose une stratégie composée de neuf principaux éléments de politique, des objectifs particuliers et des mesures proposées pour résoudre ces difficultés.

Ces éléments de politique sont les suivants:

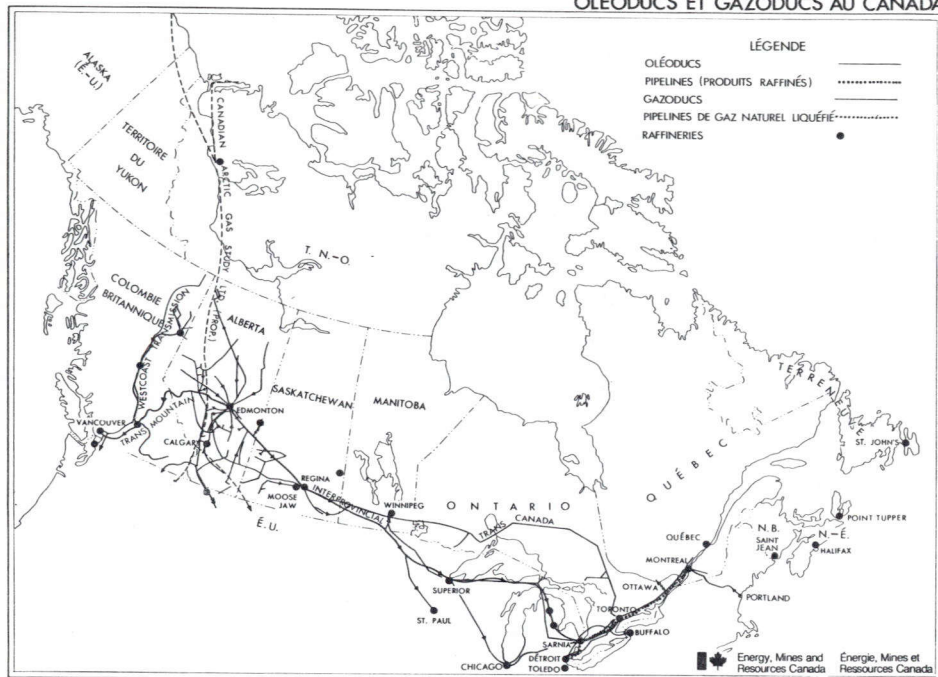
- fixation appropriée des prix de l'énergie
- économies d'énergie
- augmentation du volume d'informations concernant les ressources
- accroissement de l'exploration et de la mise en valeur
- substitution de sources d'énergie
- nouveaux réseaux de livraison
- mesures à prendre en cas de pénuries
- augmentation de la recherche et du développement
- accroissement de la participation des Canadiens.

Les objectifs sont les suivants:

– rapprocher progressivement les prix du pétrole canadien des prix internationaux et amener les prix du gaz naturel au Canada à un niveau concurrentiel approprié par rapport au pétrole, d'ici deux à quatre ans;



OLÉODUCS ET GAZODUCS AU CANADA



- réduire le taux moyen de croissance de l'utilisation de l'énergie au Canada, au cours des dix prochaines années, à moins de 3,5% par année;
- réduire d'ici à 1985 notre dépendance nette vis-à-vis du pétrole importé au tiers de notre demande globale;
- maintenir notre autonomie en ce qui concerne le gaz naturel jusqu'au moment où les ressources du Nord pourront être transportées sur le marché dans des conditions acceptables; et
- au moins doubler l'activité d'exploration et de mise en valeur dans les régions pionnières du Canada au cours des trois prochaines années, dans des conditions acceptables du point de vue social et environnemental.

Les mesures proposées comprennent:

- des modifications au règlement sur les terres pétrolières et gazifères qui réviseraient les redevances afin de faciliter l'exploration et la mise en valeur, permettraient une plus grande participation canadienne et assureraient un régime foncier plus stable;
- de nouvelles études sur les façons d'économiser l'énergie, et des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu et à la Loi sur la taxe d'accise afin d'encourager l'économie de l'énergie;
- des modifications à la Loi sur l'Office national de l'énergie afin de faciliter la répartition du gaz naturel canadien entre les provinces consommatrices, en cas de pénuries;

- l'obligation pour les compagnies de commencer le forage de sites géologiques déterminés dans un laps de temps défini;
- la réduction du temps au cours duquel les informations géologiques sont considérées confidentielles;
- l'aide fédérale aux gouvernements et services provinciaux d'utilité publique en matière de révision de leurs politiques de fixation des prix de l'énergie électrique;
- la position du gouvernement fédéral voulant que les producteurs de charbon fassent la preuve qu'il existe au Canada un marché pour leur produit avant de s'engager à faire de nouvelles exportations de charbon.

Les dix prochaines années seront très importantes pour le Canada en ce qui concerne les questions énergétiques. Le pétrole et le gaz, objets de la publication, constituent 65% de la consommation canadienne d'énergie. Ils continueront d'être la source énergétique la plus importante pendant les 10 ou 15 prochaines années. Si les tendances actuelles ont libre cours sans qu'une stratégie visant l'autonomie n'intervienne, le Canada pourrait devoir importer du pétrole pour satisfaire de 40 à 47% de notre demande annuelle anticipée d'ici 10 ans.

L'autonomie ne signifie nullement l'autarcie à n'importe quel prix. En fait, il est probable que nous ne pourrions éliminer toutes les importations de pétrole au cours des 15 ans prévus

dans la stratégie et même au-delà de cette période. Il faudra du temps pour renverser la tendance actuelle qui est d'augmenter les volumes d'importations. L'exploration et le perfectionnement des moyens de transport sont essentiels pour atteindre l'autonomie et exigent à la fois temps et argent. Étant donné les coûts que cela entraîne, il est nécessaire, voire souhaitable, de continuer à importer du pétrole. Dans le cas présent, l'autonomie signifie qu'il faut nous assurer que le pays possède suffisamment de réserves d'énergie pour combler toute pénurie prolongée des approvisionnements de pétrole importé; c'est un autre des objectifs que le Canada s'est fixés dans *Une stratégie de l'énergie pour le Canada: politiques d'autonomie*; elle constitue le guide de notre avenir énergétique.

Bien que la période des dix prochaines années soit des plus importantes pour arriver à l'autonomie, il sera aussi nécessaire de planifier pour les années d'après 1990. C'est-à-dire pour le temps où le pétrole et le gaz naturel ne suffiront plus à la consommation canadienne et que de nouvelles sources et de nouvelles politiques devront être trouvées. Ces questions feront l'objet d'un autre document qui définira les perspectives énergétiques de remplacement à plus long terme.

Nouveau satellite pour 1978

Télesat vient de commander à la division *Astro-Electronics* de RCA un nouveau satellite de télécommunications, au coût de 19,1 millions de dollars.

La mise sur orbite du nouveau satellite, en 1978, coïncidera avec la date prévue de remplacement d'*Anik I* lancé en 1972. RCA fournira également l'équipement de commande au sol du satellite pour la station d'Alan Park près de Toronto.

Le nouveau satellite de télécommunications à deux bandes comportera 12 canaux de fréquence radio, similaires à ceux des trois premiers satellites de *Télesat*, ainsi que d'autres possibilités de communications. Les canaux permettront au ministère des Communications-Canada de poursuivre ses recherches expérimentales entreprises à la suite du lancement du satellite technologique de télécommunications (STT), le 17 janvier dernier.

Un film canadien remporte un Oscar



Le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario, M. C. Bennett (à gauche) félicite M. F.R. Crawley président de la Crawley Films.

Lorsque, le mois dernier, F.R. (Budge) Crawley, président de la *Crawley Films* d'Ottawa, s'est précipité sur la scène pour recevoir un Oscar, c'était la première fois que le Canada remportait ce prix pour la réalisation d'un long métrage dramatique.

Le documentaire primé *The Man Who Skied Down Everest*, raconte l'histoire passionnante de l'expédition japo-

naise qui a escaladé le mont Everest en compagnie du champion mondial de ski, Yuishiro Miura, qui s'est ensuite lancé dans une descente effrénée au péril de sa vie.

Le film est actuellement projeté partout aux États-Unis et au Canada, et l'on fait des démarches pour qu'il soit présenté dans d'autres pays. La BBC l'a diffusé au Royaume-Uni, et c'était la première fois qu'on pouvait le voir à la télévision.

La *Crawley Films* a réalisé plus de 2 400 films depuis sa fondation en 1939. Ses productions, qui compren-



Miura s'exerçant à la "descente effrénée", dernière scène du film *Everest*.

nent d'autres films dramatiques, s'adressent surtout à l'industrie, aux gouvernements, aux associations, aux institutions et à la télévision. Elle a reçu des contrats de plus de 50 des plus importantes sociétés canadiennes et tourné dans 30 pays. Au-delà de 200 de ses films ont été faits pour des clients des États-Unis ou d'autres pays.

L'Oscar est, soit dit en passant, le deux-cent-quinzième prix national ou international que remporte la *Crawley Films*. Plus d'une centaine de prix, venant moitié des États-Unis et moitié de l'Europe, lui ont été décernés.

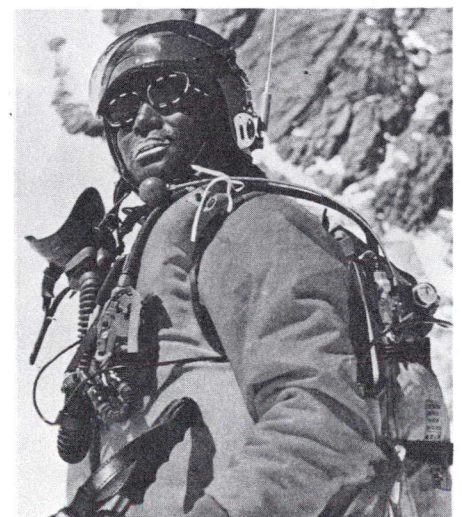
The Man Who Skied Down Everest, film canadien présentant un skieur japonais sur une montagne du Népal, a remporté un prix aux États-Unis. Ainsi, la *Crawley Films* continue de mettre l'accent sur sa spécialité, la production internationale.



Yuichiro Miura et l'équipe technique.



Yuichiro Miura et sir Edmund Hillary discutent du film *The Man Who Skied Down Everest*, long métrage dramatique qui remporta un Oscar.



Miura est prêt pour sa randonnée dans *The Man Who Skied Down Everest*.

Visite du SEAE en République fédérale d'Allemagne et en Autriche

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, fera une visite officielle en République fédérale d'Allemagne le 24 mai à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Les 25 et 26 mai, M. MacEachen sera en visite officielle en Autriche l'invité du ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Erich Bielka-Karlreutner.

M. MacEachen s'entretiendra avec le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne des questions bilatérales et multilatérales y compris les relations entre le Canada et la Communauté européenne.

Au cours de sa visite en Autriche, M. MacEachen discutera avec son homologue autrichien des questions bilatérales, mais les principaux sujets de discussion seront les questions multilatérales, y compris les affaires des Nations Unies.

M. MacEachen profitera de son séjour à Vienne pour rencontrer des hauts fonctionnaires de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) et de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI).

Le 200^e anniversaire du Théâtre national de l'Autriche au CNA

L'ambassadeur d'Autriche au Canada, M. Walter F. Magrutsch, a inauguré à la mi-avril, au Centre national des Arts à Ottawa, une exposition marquant le 200^e anniversaire du *Burgtheater*, théâtre national de l'Autriche. Parmi les personnalités présentes à la soirée d'ouverture on remarquait le directeur général du Centre national des Arts, M. Hamilton Southam.

L'exposition retraçait de façon réaliste et fort intéressante l'histoire du Théâtre national autrichien depuis sa fondation par l'empereur Joseph II, en 1776, jusqu'à nos jours. Vingt-six panneaux composés de portraits, de gravures sur cuivre, de lithographies, de dessins imprimés sur argent et de photographies illustraient des scènes de la vie quotidienne de ce grand théâtre et nous permettaient de suivre son évolution au cours des deux derniers siècles. Ainsi on faisait la connais-



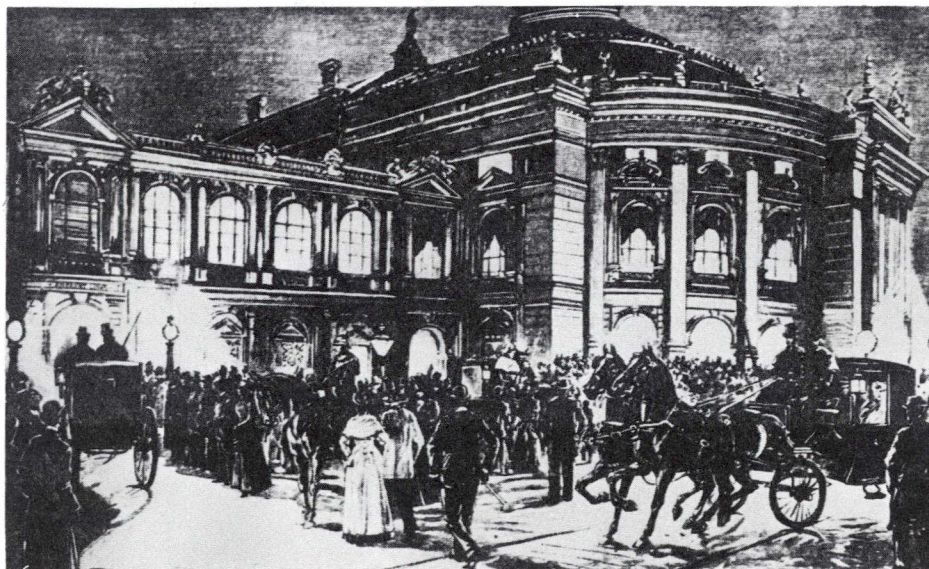
L'ambassadeur d'Autriche au Canada, M. W. Magrutsch (à gauche) cause avec le directeur général du Centre national des Arts, M. H. Southam, lors de l'ouverture de l'exposition marquant le 200^e anniversaire du Burgtheatre de Vienne.

sance des grands artistes qui y ont joué et des directeurs de troupes; on pouvait même y voir la reproduction de quelques scènes des premiers opéras joués au *Burgtheater* en 1776, des soirées de gala et des grandes premières des 200 dernières années. Les points saillants de cette exposition étaient sans doute plusieurs costumes originaux conçus par le célèbre artiste autrichien, Oskar Kokoschka, maintenant âgé de 90 ans.

Depuis toujours, le *Burgtheater* a été rempli d'un esprit largement ouvert sur les horizons du monde. Déjà en 1900, des acteurs de ce théâtre effectuaient

des tournées à l'étranger qui les menaient jusqu'à New York et Saint-Petersbourg. Entre 1945 et 1975, le *Burgtheater* a entrepris 70 tournées à l'étranger, s'est rendu dans 19 pays différents et y a donné au total 349 représentations.

En 1968, dans le cadre d'une tournée mondiale (Amérique du Nord, Europe et Asie) des membres de la troupe du *Burgtheater* ont donné des récitals de l'oeuvre de poètes autrichiens à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton. Cette même année, ses artistes présentèrent *Le Jeune Goethe* à Montréal, Toronto et Calgary.



L'ancien Burgtheater de Vienne, d'après un dessin de M. Ledeli

Le prix Belgique-Canada à la romancière québécoise Marie-Claire Blais

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé l'attribution, pour 1976, du prix littéraire Belgique-Canada. Cet événement a fait l'objet d'une mention spéciale par le premier ministre de Belgique, M. L. Tindemans, lors de son passage au Canada. La lauréate est la romancière québécoise Marie-Claire Blais. Le prix, d'une valeur de 2 000 \$ lui sera remis officiellement lors d'une réception en son honneur qui aura lieu prochainement à Bruxelles.

Le prix Belgique-Canada est donné chaque année, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de la Belgique. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre d'un auteur plutôt qu'un ouvrage particulier. Financé en partie par la Direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures, il est administré par le Conseil des Arts du Canada. Le prix a été attribué jusqu'ici au poète belge Géo Norge (1971), au poète canadien Gaston Miron (1972), à l'écrivain belge Suzanne Lilar (1973) et aux romanciers Réjean Ducharme du Canada (1974) et



Pierre Mertens de Belgique (1975). Les lauréats du prix Belgique-Canada sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la Culture française et les membres canadiens, par le Conseil des Arts du Canada.

L'auteur et son oeuvre

Née à Québec, en 1939, Marie-Claire Blais s'est imposée avant tout par son

◀ Marie-Claire Blais

oeuvre romanesque, quoiqu'elle se soit aussi signalée par des talents de dramaturge et de poète. Elle a fait son entrée dans la vie littéraire à l'âge de 19 ans avec le roman *La belle bête* (1959). Paraissent ensuite *Tête blanche* (1961), *Le jour est noir* (1962), *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (1965 – prix Médicis, prix France-Canada), *L'insoumise* (1966), *David Sterne* (1967), *Les manuscrits de Pauline Archange* (1968 – prix du Gouverneur général), *Les voyageurs sacrés* (1968), *L'exécution* (1968 – théâtre), *Vivre! Vivre!* (1969), *Les apparences* (1970), *Le loup* (1972), *Un joualonnais, sa joualonie* (1974), *Fièvres* (1974 – recueil de pièces radiophoniques), *Une liaison parisienne* (1975) et une contribution au Collectif féministe "la nef des sorcières" (1976). Traduites en plusieurs langues, ses oeuvres sont bien connues à l'étranger.

Une bourse Guggenheim lui a permis de s'installer à Cape Cod (É.-U.), en 1963, où elle a habité jusqu'en 1971; depuis, tout en vivant en France, elle fait de fréquents voyages au Québec.

Le Canada participe à la CNUCED IV à Nairobi

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, préside la délégation canadienne à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED IV) qui se tient présentement à Nairobi (Kenya). Il est accompagné de M. Michel Dupuy, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. La vice-présidence de la délégation est assurée par M. Geoffrey Bruce, représentant permanent adjoint du Canada auprès de l'ONU à New York et représentant du Canada auprès de l'ECOSOC.

Des fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture et des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international ainsi que du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie font aussi partie de la délégation ainsi qu'un membre de chacun des quatre partis politiques représentés au Parlement.

CNUCED IV poursuivra l'étude des

propositions élaborées en vue d'un nouvel ordre économique international lors des 6^e et 7^e sessions extraordinaires de l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 et 1975. On s'attend que les discussions soient axées sur le commerce des produits de base, les questions financières (dont la dette), l'accès aux marchés, et le transfert des technologies. De plus, la situation économique des pays les moins développés retiendra particulièrement l'attention des délégués. Les ministres de plus de 100 pays en développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles et du Moyen-Orient se sont rencontrés dernièrement à Manille pour préparer un exposé de leur position qu'ils soumettront officiellement à la Conférence. Les discussions et les conclusions de la Conférence orienteront les futurs travaux de cette dernière et influenceront sur le dialogue actuellement en cours à la Conférence sur la coopération économique internationale dont M. Allan J. MacEachen assure la coprésidence.

Accord de coopération Canada-Espagne sur l'énergie nucléaire

Le Canada et l'Espagne ont procédé le 21 avril à l'échange d'instruments de ratification concernant un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet accord rehausse les dispositions de garanties prévues au terme de l'ancien accord en vigueur depuis 1965. Les dispositions du nouvel accord sont conformes à la politique du gouvernement canadien visant à rehausser les garanties nucléaires contenues dans tous les accords passés entre le Canada et ses partenaires nucléaires.

Madame Marcelle Trépanier a été élue maire de la ville de Valleyfield (Québec). C'est la première fois au Québec qu'une femme devient maire d'une ville de cette importance (environ 30,000 habitants). L'hiver dernier, cinq femmes ont été élues maires de municipalités rurales.

Visite du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République populaire du Bénin

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République populaire du Bénin, le commandant Michel Alladaye, a effectué une visite officielle au Canada, en avril à l'invitation du gouvernement canadien. La délégation qu'il dirigeait était composée de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Équipement et de la Banque béninoise de développement. Le ministre a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie. Il a également rendu visite à la Société pour l'Expansion des exportations, au Centre de Recherche pour le Développement international et à l'Institut de Coopération internationale. Ces entretiens ont porté sur les relations politiques et économiques entre le Canada et le Bénin ainsi que sur les questions relatives à la Francophonie.

Le ministre du Bénin s'est aussi rendu à Québec et à Montréal où il a rencontré des ministres et hauts fonctionnaires du gouvernement québécois.

Renouvellement d'un accord de pêche entre le Canada et les États-Unis

Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont renouvelé pour une année leur accord sur les privilèges réciproques de pêche, par un échange de notes à Ottawa les 14 et 22 avril dernier. Ils se sont également engagés à poursuivre les consultations en vue d'un nouvel accord fondé sur l'exten-

sion des juridictions de pêche des deux pays. L'accord de réciprocité, conclu en 1970 et renégocié en 1973, est prorogé jusqu'au 24 avril 1977. Il permet aux citoyens et aux navires de chaque pays de pratiquer la pêche commerciale de certaines espèces déterminées, sur une base réciproque, à l'intérieur de certaines zones définies qui se trouvent dans les eaux sous la juridiction de chaque pays.

Nouvelles brèves (Éducation)

■ Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, les commissions scolaires viennent d'être informées du nombre exact de postes d'enseignement et de supervision éligibles au partage des coûts pour l'année 1976-77. La majorité des commissions scolaires comptent à leur service plus d'enseignants que le permet le règlement; celui-ci sera appliqué sévèrement et le nombre des enseignants devra nécessairement diminuer l'an prochain. Cette mesure permettra une économie de près de trois millions de dollars.

A mesure que les effets de la dénatalité se feront sentir, les commissions scolaires devront réduire proportionnellement leur personnel enseignant.

■ Nouveau-Brunswick

Une nouvelle formule de financement des districts scolaires sera adoptée au Nouveau-Brunswick dès le début de l'année financière 1976-77 et mis en application au cours des trois années qui suivront. D'après les termes de cette formule, les responsabilités éducatives seront réparties selon le nombre d'élèves et le niveau d'enseignement, et les commissions scolaires seront financées surtout sur une base *per capita*.

■ Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique entreprendra un programme d'évaluation à long terme visant à déterminer non seulement ce que les élèves apprennent au cours de leurs études, mais si oui ou non ils apprennent bien.

Les programmes d'évaluation menés dans toute la province porteront sur l'apprentissage de la lecture, des mathématiques, des sciences sociales, du civisme, de l'écriture, des sciences physiques, de l'orientation, des loisirs

et de la santé.

Le développement d'un programme de base pour tous les élèves de la province, accompagné d'une sérieuse évaluation des résultats, constitue maintenant l'une des priorités du ministère.

■ Québec

Le gouvernement québécois a récemment annoncé que les budgets de fonctionnement et de services aux étudiants dans les écoles, collèges et universités ne devraient pas dépasser le niveau atteint en 1975-76 et qu'ils ne pourraient être augmentés cette année. Le ministère de l'Éducation se propose également de couper de 10 millions de \$ son propre budget de fonctionnement qui, en 1975-76, se chiffrait par 70 millions de dollars.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Gérard Levesque, a annoncé que le gouvernement intentera des poursuites contre une centaine de syndicats qui ont défré récemment la loi 23 à travers le Québec. Les syndicats poursuivis à la suite du débrayage de 24 heures encourrent des peines allant de 5 000 à 50 000 dollars sur le front syndical. Plus de 100 000 enseignants ont défié la loi, privant de leurs cours plus d'un million d'étudiants. Il s'agissait du débrayage le plus important depuis la grève générale déclenchée par le Front commun en 1972.

■ Ontario

L'Ontario vient de mettre sur pied un nouveau Conseil de la Formation industrielle qui aura pour tâche de conseiller le ministre des Collèges et Universités en matière de formation professionnelle. Le Conseil servira de forum, où les divers groupes du secteur privé pourront étudier les programmes actuels, les priorités en vigueur, les besoins futurs et les façons de rencontrer les demandes de l'avenir.

■ Saskatchewan

On établira sous peu un comité consultatif dont le mandat sera d'étudier et de faire rapport sur l'enseignement des beaux-arts dans la province. Plusieurs aspects de la question seront passés en revue, dont l'envergure et l'ordre des programmes, le temps accordé à cette matière, les compétences et la préparation des enseignants, les aménagements scolaires servant à l'enseignement des beaux-arts et le matériel pédagogique existant.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée par Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.